



Ligue Hauts de France de Tennis de Table

Comité de l'Aisne

Assemblée Générale du 15 septembre 2017

Membres présents : Mme Irène DAVID, Corine MOLINS, Isabelle RIBEIRO, MM. François DAVID, Thierry DONNET, Tony MARTIN, Claude NOIRON, Jean-François WUILLEMAIN

Membres absents excusés : MM. David BEAUVISAGE Yvon BERTIN, Antoine DHOLLANDE, François DUCHEMIN, Patrick TABARY

Invitée : Mme Michèle FUSELIER (Conseillère départementale), M. Jean-Louis POLARD (membre du conseil de l'ordre régional)

Invités excusés : MM Nicolas FRICOTEAUX (Président du conseil départemental), Sébastien EUGENE (Maire de CHATEAU THIERRY), Jean DOUILLY (Pdt de la Ligue HdF)

Claude NOIRON représente le CDOS.

Ouverture de la réunion à 20h en présence de 21 (sur 28) clubs présents ou représentés (58 voix sur 80) :

12 clubs présents sur 28 soit 32 voix sur 80	9 clubs représentés sur 28 soit 26 voix sur 80	7 clubs absents sur 28 soit 16 voix sur 85
GUISE, CROUY, FRESNOY, TT St QUENTIN, CHATEAU THIERRY, TERGNIER., SOISSONS, SAINS RICHAUMONT, HOLNON, CHEZY CHARLY ETAMPES, CD AISNE Corpo, CREPY	LA CAPELLE, BUIRE, VENIZEL CHAUNY, LAON, HIRSON, COURMELLES, ROZOY, GUIGNICOURT	SISSONNE, St QUENTIN HARLY, BEAUTOR, PINON ANIZY, CUFFIES, CONDE EN BRIE, VIVAISE

Une minute de silence est observée en la mémoire des pongistes qui nous ont quittés cette saison.

Les délégués présents acceptent que les votes soient réalisés à mains levées.

Sont adoptés à l'unanimité :

- le compte rendu de l'assemblée générale du 2 septembre 2016,
- le bilan financier 2016/2017,
- le bilan prévisionnel 2017/2018.

Rapport moral du Président (Tony MARTIN) :

Madame la Conseillère Départementale, Mesdames, Messieurs, Chers amis pongistes,

Il est temps pour moi de faire le bilan de cette première année à la présidence du Comité Départemental AISNE Tennis de Table. Tout d'abord, laissez-moi le temps de rappeler un terme qui est la base de vie de nos associations.

Le bénévolat : Le bénévolat est une activité non rémunérée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'une institution sans but lucratif : association, ONG, syndicat ou structure publique. Celui ou celle qui s'adonne au bénévolat est appelé « bénévole ». L'étymologie du mot vient du latin « benevolus » qui signifie « bonne volonté ».

Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur des bénévoles, lesquels s'impliquent dans des domaines d'activité sans rémunération aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé, l'action sociale, la défense des droits, la défense de l'environnement et de la biodiversité ou encore l'éducation.

Cette définition, pour rebondir et remercier l'ensemble de l'équipe des membres du Comité Départemental qui font un travail remarquable pour m'épauler et m'aider à maintenir les objectifs de notre comité. Alors je tiens à remercier Corine, Isabelle, Irène, Antoine, David, François, Patrick, Yvon, Jean-François, Claude et Thierry.

L'un des rôles du président est, permettez l'expression, « que la mayonnaise prenne » et de maintenir une certaine cohésion en fédérant les atouts et qualités de chacun. Pour en finir avec cet aparté, je veux dire que la bonne volonté ne manque pas au sein du CD et que nous continuerons à maintenir cette envie de garder cette passion du PING au sein des différents clubs qui constituent notre Comité.

Cette saison, notre Comité est composé de 28 clubs (en comptant la création nouvelle du club de FAYET sous l'impulsion de son Président Fabrice Carme). Ces 28 clubs représentent 1065 licenciés tous types confondus (promotionnel, traditionnel et événementiel). C'est une baisse de 75 licenciés avec la mince consolation de l'augmentation des licenciées féminines avec un total de 153.

Institutionnellement, quelques modifications cette année, avec la création de la nouvelle région Hauts-de-France. Notre nouvelle ligue (fusion entre la Picardie et le Nord Pas de Calais) est composée maintenant de cinq départements à l'image du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne. Cette première saison au sein de notre nouvelle ligue était celle du rodage qui est souvent une saison qui peut donner l'impression de bouleversements de nos habitudes de déplacement, de modèles de compétition, de façons de procéder, ... Ce changement aura peut-être un peu échaudé certaines et certains mais je suis sûr que le temps fera son travail et tout rentrera dans l'ordre des choses et dans le sens de la passion commune qui est le PING. Notons tout de même, un certain impact sur les ressources financières du Comité avec la non reconduction de l'aide de 1500 euros allouée auparavant par la ligue de Picardie concernant le Centre d'Entraînement et de Formation, basé à Saint Quentin, géré par le CD avec un effectif cette saison de 11 joueurs (8 garçons et 3 filles) entraînés par Loïc Havard .

Concernant les aides du Conseil Départemental : l'aide au fonctionnement a été sollicitée par la plupart des clubs avec un seul club sur les 27 n'ayant pas fait la demande. L'aide à l'achat de matériel pédagogique a eu également beaucoup de succès puisque j'ai dû procéder à un arbitrage pour satisfaire l'ensemble des clubs demandeurs pour atteindre 33 000 euros de dépenses subventionnables à 35%. Cette aide permet aux clubs de renouveler leur matériel et

d'acquérir un matériel spécifique comme nouvellement les balles plastiques onéreuses et fragiles.....

Sur le plan sportif, il nous faut réfléchir à comment organiser les compétitions départementales pour attirer au maximum les joueuses et joueurs. C'est pourquoi, nous avons modifié quelque peu l'organisation de la finale par catégorie d'âges ou championnat de l'Aisne en créant un tableau toutes catégories. Egalement, nous abandonnerons la compétition interclub pour la remplacer par une compétition appelée Challenge jeunes qui aura lieu le 3 décembre 2017.

Nous avons proposé au club de monter leur équipe de D3 en D2 pour compléter les poules et avoir un championnat par équipe digne de ce nom. Ceci est dû au fait que le championnat départemental est toujours tributaire des championnats régional et national.

Nous n'oublierons pas de citer et de féliciter l'équipe une féminine de Saint Quentin évoluant pour la neuvième saison consécutive en Pro A et se distinguant parmi les meilleures équipes européennes. Egalement félicitations à ce club pour avoir remporté la coupe de France des clubs Bernard Jeu le 10 et 11 juin 2017 à Bourges.

Au niveau individuel, les pongistes axonnais ne sont pas en reste avec de nombreuses médailles dans les championnats régionaux et nationaux notamment Corine Molins qui remporta 3 médailles au Corpo à Pont à Mousson (Or en simple dames vétérans, argent en double mixte et bronze en simple dames). Nous féliciterons également Loa Line Frete pour sa médaille de bronze aux championnats de France en catégorie minime.

Lors du 1^{er} Challenge interdépartemental de la Ligue Hauts de France, l'Aisne est reléguée à la 5^{ème} place ; comme certains le diront, « nous ne pouvons pas toujours gagner. »

Nous essaierons de faire mieux l'an prochain notamment en accentuant la cohésion de groupe et d'équipe départementale lors de stage avec hébergement en cours de finalisation sur la commune de Chauny et autres stages départementaux.

Je finirais ce rapport en remerciant l'ensemble de nos partenaires tout au long de la saison sportive : Conseil Départemental, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Comité Olympique et Sportif, Sport Emploi 02, Wack Sport, la Ligue Hauts de France et la FFTT.

En vous remerciant de l'attention et de l'écoute que vous avez pu m'apporter et VIVE LE PING AXONNAIS.

Allocution du trésorier (Thierry DONNET) :

Le détail des informations communiquées figurent dans le fascicule remis en séance.

Le compte de résultat présente un déficit de 4432 € au lieu des 3253 € prévus, du fait notamment de la suppression de l'aide de 1500 € de la Ligue pour le fonctionnement du CEF, et baisse de 1000 € de la subvention du conseil départemental (pour la 2^{ème} année consécutive). La nouvelle ligue nous alloue des quote-parts plus importantes sur les licences. Les tarifs du CEF ont été revus (suppression de l'aide pour assiduité, et baisse des engagements).

Les aides aux jeunes qualifiés pour une finale nationale seront conditionnées à la participation de ces jeunes au challenge Interdépartemental.

Des stages avec hébergement devraient pouvoir être organisés à CHAUNY (5000 € budgétisés). Les indemnités de déplacement sont réévalués de 3 cts. Les subventions CNDS sont en forte baisse.

Un appel à candidature au poste de commissaire vérificateur est lancé.

Le comité renouvelle cette saison la dotation en balles plastiques aux clubs.

Questions débattues

A quoi correspond la dotation aux amortissements de 1000 € : achat de matériel (dernière année d'amortissement).

Tarif du championnat par équipe augmenté ? Passé de 25 à 30 € l'an passé (les comités voisins sont à 50 € ...).

L'aide de 1500 € au CEF est annulée par la Ligue ? : l'aide est sollicitée par le CD, et sera fonction des aides reçues par la Ligue ...

Rapport des commissions.

Voir le fascicule remis ; les sujets suivants sont notamment abordés :

- Le Centre d'Entraînement de St QUENTIN est une richesse pour le comité, qui réunit cette saison 11 athlètes (dont 3 jeunes filles).
- Sur l'arbitrage, il est indispensable de trouver de nouveaux bénévoles à former comme JA2 ou JA3, afin d'encadrer correctement les épreuves, et envisager l'avenir avec sérénité. Il faut être majeur pour être JA ; pas d'âge minimum pour être arbitre.
- Le nombre d'engagés au critérium fédéral est en baisse, et les absences pas toujours excusées ; nous encourageons les clubs à engager leurs jeunes, qui peuvent refuser leur qualification en régionale en cas de problème d'organisation (prévenir Thierry DONNET et Gérald OLIVARES le cas échéant). Les arbitres et bonnes volontés seront les bienvenues pour aider au bon déroulement des tours départementaux.
- Attention à bien lire les règlements régionaux : toute absence sur un podium donne lieu à une amende financière ...
- Les poules de D2C, D2D et D3 diffusées en séance sont erronées ; les places d'exempts en D2 ont été comblées.
- Le club de CHEZY regrette le désistement de nombreuses équipes, probablement du fait de l'éloignement dans le sud du département.
- Inscrivez vos joueurs aux tours départementaux (critérium vétérans, finales par classement, ...) : le nombre de qualifiés pour les finales régionales dépendent du nombre de participants aux échelons départementaux !
- Le dossier régional « challenge des clubs » n'a été déposé que par 2 clubs Axonnais (TTSQ et SOISSONS), alors que beaucoup d'autres associations auraient pu concourir et recevoir une partie des 15000 € de dotation. Pensez à mémoriser vos résultats afin de compléter ce dossier au fil de l'eau.
- 2 compétitions sont annulées en 2017/18 : challenge Bernard JEU et challenge Interclubs ; le TTSQ aura été le dernier champion régional et national.
- Une nouvelle compétition sera organisée par le comité cette saison pour les P/B/M/C, sans finalité régionale, limitée aux moins de 600 points en 2 tableaux (PBM et MC), elle sera jouée sur 2 ou 3 journées (restant à définir).

Élections :

Le comité directeur devrait compter 18 membres, mais n'en compte que 13 ; personne n'a présenté sa candidature par courrier, et personne ne postule en séance.

Les délégués sont inchangés : Tony MARTIN demeure délégué à la Ligue, et Claude NOIRON délégué à la FFTT (Tony MARTIN suppléant).

Allocution des invités :

M. Jean-Louis POLARD (membre du conseil de l'ordre régional) : les propositions de mérite régional ont été étudiées lundi dernier ; les clubs Axonais (et Isariens) n'ont remonté aucune proposition, ce qui est regrettable. Pour rappel, les demandes sont à formuler par les présidents de clubs, dès lors qu'un minimum de 4 ans de bénévolat est observé pour chaque échelon (bronze, argent, or). Il faut que le bénéficiaire soit licencié et présent à l'assemblée générale. Une proposition de mérite de bronze a finalement été remontée pour Joëlle BRAILLON, Nelly BUISSON, Yvon BERTIN, Alain PRUVOT, David BEAUVISAGE, et Patrick TABARY.

Mme Michèle FUSELIER (conseillère départemental) nous remercie pour l'accueil. Elle a accompagné M. EUGENE (Maire de CHATEAU THIERRY) depuis 17h dans le cadre de la fête du patrimoine. Elle souligne l'envie du comité et des clubs, et nous remercie pour ce déplacement dans le Sud du département. Malgré la baisse générale des subventions, les clubs doivent préserver le lien social, l'éducation et la citoyenneté. Les actions vers les écoles restent une bonne solution pour détecter les jeunes talents. Le vote pour les subventions départementales aura lieu le 25 septembre.

Les diplômes sont remis aux clubs vainqueurs :

- des poules régionales
- des poules départementales du championnat par équipes
- championnat des jeunes : VENIZEL en moins de 600 points, et CREPY en plus de 600 points
- Meilleur club : ESC TERGNIER
- Meilleur club jeunes : TT GUISE
- Mérite départemental : Laurent VITASSE, Cyril LALONDE, Joëlle BRAILLON, Bernard LESSIRE, Corentin MATHY, Daniel DELFOSSE, Didier LEGRAIN et Thierry DONNET.

Clôture de la réunion à 22h25, par un vin d'honneur offert par la ville de CHATEAU THIERRY.

Le secrétaire de séance,
Jean-François WUILLEMAIN

Le Président du Comité de l'Aisne,
Tony MARTIN